

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 12-16 juin 2006

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

**Point 5 de l'ordre du
jour**

SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION À L'ÉVALUATION DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA NUTRITION MATERNELLE ET INFANTILE

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2006/5-G
25 mai 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

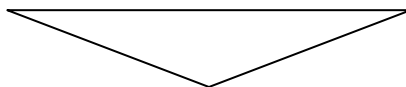
Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, PDP:	M. S. Samkange	tél.: 066513-2767
Chef, PDPN:	M. M. Bloem	tél.: 066513-2565
Chef, PDPG:	Mme I. Jallow	tél.: 066513-3642

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note de la "Suite donnée par la direction à l'évaluation des interventions en faveur de la nutrition maternelle et infantile" (WFP/EB.A/2006/5-G).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.A/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE

1. Lorsqu'il a examiné le "Compte rendu de l'étude thématique des interventions en faveur de la nutrition maternelle et infantile bénéficiant de l'aide du PAM" (WFP/EB.1/2006/7-C) à sa première session ordinaire de 2006, le Conseil d'administration a demandé un complément d'information sur les mesures prises par la direction du PAM pour donner suite aux recommandations formulées dans le rapport. Le présent document et le tableau figurant en annexe décrivent en détail la suite donnée aux recommandations originales, en tenant compte également des questions et suggestions des membres du Conseil.
2. L'équipe chargée de l'évaluation des programmes de nutrition maternelle et infantile (NMI) a étudié l'applicabilité de quatre principes de programmation: i) ciblage des ménages vivant dans des zones où le manque d'accès aux vivres provoque la malnutrition; ii) participation des communautés et stratégies communautaires; iii) partenariat et intégration à d'autres programmes de protection sociale; et iv) fourniture de rations alimentaires de qualité enrichies en micronutriments.
3. L'équipe recommande que le PAM:
 - i) améliore les mécanismes de ciblage destinés à appuyer les programmes NMI;
 - ii) collabore davantage avec les organisations à assise communautaire et les organisations non gouvernementales (ONG) pour renforcer la participation des communautés aux programmes NMI;
 - iii) adopte une approche plus stratégique en matière de partenariats dans le cadre des programmes NMI;
 - iv) renforce son rôle dans l'organisation de la production locale d'aliments composés enrichis;
 - v) privilégie les questions de nutrition, notamment en développant les interventions NMI et en renforçant leur cohérence; et
 - vi) améliore la qualité de ses programmes NMI.

Questions posées à la direction à la première session ordinaire de 2006

4. Les membres du Conseil ont demandé des éclaircissements et des informations plus détaillées sur les mesures prises par la direction concernant les sept points ci-dessous:
 - i) La collecte de données nutritionnelles comme instrument de ciblage, de suivi et d'évaluation (S&E) exige une plus grande détermination de la part de la direction du PAM. La recommandation sur les principes de ciblage, qui diffèrent selon l'approche utilisée (besoins ou opportunités), appelle une réponse claire.
 - ii) Il convient de reconnaître l'importance des partenariats avec les ONG nationales et internationales, ainsi qu'avec des organismes des Nations Unies autres que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale.
 - iii) Il faut que les communautés participent de plus près à la conception et à la mise en œuvre des programmes. Le PAM devrait préciser comment il compte s'assurer que les projets sont bel et bien impulsés par les communautés et suivent une démarche participative.
 - iv) Il faut continuer à développer la production locale d'aliments composés, qui constitue une évolution positive, et qui pourrait nécessiter l'assouplissement des règles d'achat.



- v) L'amélioration de la qualité des programmes NMI passe par l'augmentation des ressources allouées aux projets afin d'entreprendre des activités complémentaires en faveur de la nutrition. Les bureaux de pays doivent se doter d'un personnel qui possède les compétences nécessaires pour traiter des aspects techniques de la nutrition.
- vi) Les programmes NMI doivent s'aligner sur les politiques de santé nationales et sur la politique générale du PAM. Celui-ci doit donc veiller à ce que ses programmes reflètent ces grandes orientations. Les institutions nationales et leur personnel doivent participer davantage à l'exécution des programmes.
- vii) Il importe enfin de s'attacher à étudier les effets des programmes NMI et le coût des produits distribués au regard de l'efficacité.

SUITE DONNEE PAR LA DIRECTION

5. Le tableau récapitulatif des mesures prises par la direction, qui a été révisé pour donner davantage de précisions sur les engagements visant à donner suite aux recommandations de l'évaluation, est joint en annexe au présent document. Les principaux points abordés sont exposés ci-dessous.

Données nutritionnelles nécessaires à l'évaluation des besoins et au ciblage

6. Les unités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) des bureaux de pays et du siège recueillent systématiquement des données sur la consommation alimentaire au moyen d'évaluations approfondies de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité. Elles réunissent également des données sur la composition des régimes alimentaires, indicateur supplétif de l'apport en micronutriments. L'analyse ACV permet de collecter des indicateurs nutritionnels lors d'une évaluation approfondie dans les pays qui ne disposent pas de données nutritionnelles récentes. Les bureaux de pays tiendront à jour une base de données sur l'état nutritionnel comprenant des informations ventilées au niveau infranational. Le nombre de bureaux de pays qui collectent des données de référence sur l'état nutritionnel et les causes de la malnutrition va croissant, conformément aux exigences de la gestion axée sur les résultats. L'Unité ACV (désormais dénommée ODAV, Sous-Division de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité) et le Service de la nutrition (PDPN) préparent actuellement un module sur les aspects liés aux soins et à la santé à prendre en compte lors de la collecte de données sur l'état nutritionnel.
7. Suite à la parution du "Rapport résumé de l'examen thématique du ciblage dans les interventions de secours" (WFP/EB.1/2006/7-B) et du document de politique général intitulé "Le ciblage dans les situations d'urgence" (WFP/EB.1/2006/5-A), l'Unité des situations d'urgence et de transition (PDPT) œuvre à la formulation de directives plus détaillées, qui recenseront différents critères de sélection pour le ciblage géographique.

Partenariat avec les ONG et les organisations à assise communautaire

8. Le PAM reconnaît le rôle important que jouent les ONG et les organisations à assise communautaire pour assurer l'ancrage communautaire de ses activités, ce qui est particulièrement important pour les programmes NMI. Le PAM n'a de cesse d'entretenir et de développer ses partenariats avec les ONG, et leur assure des formations destinées à renforcer leurs capacités. Ainsi, en 2005, le PAM a collaboré avec 2 275 ONG, dont 2 019 travaillaient dans les pays bénéficiaires. Le PAM a mené à bien 81 projets NMI dans 51 pays avec l'aide de 375 ONG — 87 d'envergure internationale et 288 organisations



locales. Les partenariats avec les ONG et les organisations à assise communautaire feront partie des nouvelles directives NMI. Le PAM souhaite par ailleurs travailler avec des organisations plus spécialisées, comme l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (AMAN) et l'Initiative Micronutriments (IM), dont certaines appartiennent au secteur privé, afin d'améliorer l'assortiment de ses produits alimentaires et d'appuyer les initiatives locales d'enrichissement des aliments.

Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants

9. Le PAM a commencé à élaborer avec l'UNICEF, la Banque mondiale et d'autres partenaires l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Une note conceptuelle sur l'Initiative, conçue en 2005 avec l'UNICEF et la Banque mondiale, a été présentée à la deuxième session ordinaire du Conseil en 2005. Depuis, le PAM et l'UNICEF préparent un plan d'action, avec l'aide technique de la Banque mondiale et de spécialistes extérieurs. Des institutions financières internationales, d'autres organismes des Nations unies, des ONG et d'autres donateurs devraient y apporter leur contribution. Un partenariat à long terme avec l'UNICEF aiderait les gouvernements à intégrer les questions relatives à la faim chez les enfants dans leurs programmes, fournirait conseils et assistance techniques et permettrait de s'assurer de la disponibilité de ressources suffisantes.

Enrichissement des produits alimentaires

10. L'achat d'aliments composés enrichis dans les pays en développement a augmenté, passant de 20 000 tonnes en 2000 à 60 000 tonnes en 2003-2004 et à 115 000 tonnes en 2005. Le PAM appuie la production locale d'aliments composés enrichis si l'entreprise est commercialement viable. Il achète actuellement ces aliments ou des biscuits enrichis à haute teneur énergétique dans plus de 10 pays en développement. Il est d'ailleurs souvent le seul acheteur, de sorte que la viabilité de l'entreprise reste précaire. Les procédures d'achat du PAM prévoient la possibilité de ne pas recourir aux appels d'offre quand il n'existe qu'un seul fournisseur local et que ses coûts sont compétitifs par rapport à ceux des produits importés.

Financement des activités complémentaires

11. Conscient de la nécessité de disposer de liquidités suffisantes pour mener à bien ses activités complémentaires, le PAM compte solliciter le concours de donateurs. L'examen du cadre des politiques financières prévoit d'étudier les moyens de mettre en œuvre cette politique, de répartir les coûts par catégorie et de les inscrire au budget afin d'améliorer l'efficacité de ce type de programme.

Respect des priorités et politiques nationales

12. En vertu de la politique du PAM, les bureaux de pays sont tenus de coordonner leurs efforts avec ceux du gouvernement, d'adhérer au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et de respecter la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté afin d'aligner leurs activités sur les politiques et priorités nationales. Le système d'approbation des projets vient d'être renforcé: tous les documents soumis au Conseil aux fins d'approbation font l'objet d'un examen technique avant d'être présentés. Dans les bureaux de pays, des agents de liaison chargés des questions de nutrition ont pour tâche de faciliter l'intégration de ces questions dans la programmation et d'assurer la cohérence de l'ensemble. Depuis cinq ans, le PAM a formé un millier de personnes, parmi son personnel et celui de ses partenaires, en vue d'améliorer les compétences techniques des bureaux de



pays en matière d'alimentation et de nutrition. Certains bureaux de pays participent à des études sur la nutrition aux côtés d'institutions comme les universités.

Amélioration de la qualité des programmes

13. Les directives NMI, qui seront actualisées en 2006, reposeront sur les quatre principes de base de programmation des projets NMI. Le *Programme Guidance Manual* (Guide d'élaboration des programmes) du PAM, mis à jour en 2006 pour fournir un meilleur appui aux programmes, inclut les activités de santé et de nutrition maternelles et infantiles.
14. Le Service de la nutrition (PDPN) prépare une proposition de financement pour mener à bien une étude de la composition des différents produits alimentaires et de leur intérêt en termes de coût-utilité, notamment de nouvelles formules, en vue de leur utilisation dans les programmes NMI et VIH/sida.

ANNEXE: RECOMMANDATIONS ET SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION À L'ÉTUDE THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA NUTRITION MATERNELLE ET INFANTILE BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE DU PAM

Recommandations du Bureau de l'évaluation (juin 2005)	Organe responsable	Suite donnée par la direction et mesures prises ou à prendre (juin 2006)
Recommandations relatives aux principes de programmation		
Recommandation 1: le PAM devrait améliorer les mécanismes de ciblage destinés à appuyer les programmes NMI.		
1.1. L'Unité ACV devrait s'efforcer de recueillir des données sur la situation nutritionnelle, la consommation alimentaire et la vulnérabilité aux catastrophes, de préférence au niveau des provinces ou des districts. Pour évaluer l'insécurité alimentaire en termes de déficit vivrier, les unités ACV des bureaux de pays devraient de plus en plus définir l'accès à la nourriture en termes d'accès aux produits alimentaires requis pour couvrir les besoins en calories et en protéines et d'accès à un régime diversifié (micronutriments).	ODAV (ACV) Bureaux de pays (ACV)	L'Unité ACV collecte systématiquement des données sur la consommation alimentaire, dans le cadre d'évaluations approfondies de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, et évalue la composition des régimes alimentaires (micronutriments). Actuellement, 23 pays disposent de données sur ces indicateurs; il est prévu d'organiser cinq à dix évaluations approfondies par an. L'Unité ACV va suivre ces indicateurs par l'intermédiaire d'évaluations approfondies dans les pays qui ne disposent pas de données nutritionnelles récentes. Dans les bureaux de pays, l'Unité ACV administrera une base de données comportant des indicateurs au niveau du district.
1.2. Il est vivement recommandé que les cadres de programmation et les études de référence, qui peuvent être menées à bien avec la participation des unités ACV, comportent des données sur la situation nutritionnelle et des indicateurs supplémentaires concernant les soins et la santé liés à la malnutrition chez les jeunes enfants.	Bureaux de pays ODAV (ACV)	Un nombre croissant de pays collectent des données de référence sur l'état nutritionnel et les causes de la malnutrition, conformément aux exigences de la gestion axée sur les résultats. ACV et PDPN préparent actuellement un module sur les aspects liés aux soins et à la santé à prendre en compte lors de la collecte de données sur l'état nutritionnel.
1.3. La Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes (PDP) devrait examiner plus avant les moyens d'atteindre les adolescentes dans le cadre de l'approche préventive intégrant l'ensemble du cycle de vie pour les programmes NMI, par exemple en établissant des liens avec les programmes d'alimentation scolaire existants ou en lançant des programmes "Vivres au profit de la formation" en direction des adolescentes.	PDP/PDPF	PDPF donnera suite à cette recommandation en 2006 avec PDPN et PDPG (Service chargé de la problématique hommes-femmes et de la santé et de la nutrition maternelles et infantiles) afin de déterminer la meilleure façon de traiter cette question en tenant compte des objectifs relatifs aux bénéficiaires des activités "Vivres au profit de l'éducation" (VPE) et des activités prévues. En 2005, les programmes d'alimentation scolaire bénéficiant de l'aide du PAM ont atteint 0,5 pour cent des adolescentes et adolescents des écoles secondaires. Les adolescents participant à des programmes d'alphabétisation et de formation des adultes bénéficieront de leçons pratiques pour la prévention du VIH/sida et l'éducation nutritionnelle et sanitaire. Le PAM et ses partenaires plaident pour que ces leçons soient inscrites au programme des écoles primaires. Un document directif sur les activités "Vivres au profit de la formation" (VPF) est en préparation, qui sera présenté à la deuxième session ordinaire du Conseil de 2006. Il permettra de mieux répondre aux besoins des adolescentes, puisqu'il met l'accent sur ce groupe, conformément aux Engagements renforcés en faveur des femmes (Engagement 1).



ANNEXE: RECOMMANDATIONS ET SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION À L'ÉTUDE THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA NUTRITION MATERNELLE ET INFANTILE BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE DU PAM

Recommandations du Bureau de l'évaluation (juin 2005)	Organe responsable	Suite donnée par la direction et mesures prises ou à prendre (juin 2006)
		<p>PDPF a pris des mesures dans le cadre des interventions essentielles en milieu scolaire pour promouvoir ces programmes, qui pourraient également inclure des modules sur la santé en matière de reproduction.</p> <p>PDPF souligne en outre que, pour changer les comportements, les programmes doivent viser aussi bien les adolescents que les adolescentes.</p>
<p>1.4. Au niveau des bureaux de pays, il y a des possibilités d'utiliser des critères de sélection pour le ciblage géographique autres que l'insécurité alimentaire, en particulier: i) la présence de partenaires d'exécution locaux et leurs capacités; et ii) les synergies possibles avec d'autres activités du PAM comme l'alimentation scolaire et les programmes "Vivres pour la création d'actifs".</p>	Bureaux de pays	<p>Suite à la publication du "Rapport résumé de l'examen thématique du ciblage dans les interventions de secours" (WFP/EB.1/2006/7-B) et du document de politique générale intitulé "Le ciblage dans les situations d'urgence" (WFP/EB.1/2006/5-A), PDPT prépare actuellement des directives plus détaillées.</p>
<p>Recommandation 2: pour renforcer la participation des communautés aux programmes d'aide alimentaire NMI, le PAM devrait collaborer davantage avec les organisations communautaires et les ONG.</p>		
<p>2.1. Pour que la prévention soit réellement partie intégrante des programmes NMI, il est nécessaire de fournir davantage de fonds, entre autres ressources, pour les stratégies communautaires, la formation ainsi que l'éducation sanitaire et nutritionnelle. Le PAM continue de jouer un rôle bien défini dans la récupération nutritionnelle des bénéficiaires atteints de malnutrition modérée ou grave mais il faut lier le plus étroitement possible cette activité aux mesures préventives ancrées dans la communauté. Pour garantir l'efficacité des programmes NMI, le PAM devrait envisager de mobiliser les organisations à assise communautaire et les ONG locales tout en poursuivant sa collaboration avec les gouvernements.</p>	<p>Bureaux de pays</p> <p>PDPN/PDPG</p>	<p>Bon nombre de bureaux de pays élaborent documents et programmes sur l'éducation nutritionnelle en collaboration avec les gouvernements et les ONG partenaires, afin de lutter contre la malnutrition. Certains se sont engagés avec des organisations à assise communautaire et des ONG dans des activités de suivi et de promotion de la croissance en tant que mesure préventive.</p> <p>Depuis quelques années, les interventions menées avec l'appui des communautés se révèlent des armes efficaces dans la lutte contre la malnutrition grave ou modérée dans certains pays. Le PAM suit l'application de ces moyens novateurs pour voir s'il est possible de les reproduire avec succès dans les programmes NMI.</p> <p>Les activités "Vivres au profit de l'éducation" s'inspirent de l'ABC de la nutrition et de l'hygiène scolaires, qui vise notamment à sensibiliser les populations aux questions de nutrition grâce aux programmes d'alimentation scolaire, par l'intermédiaire d'associations parents-enseignants.</p>



ANNEXE: RECOMMANDATIONS ET SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION À L'ÉTUDE THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA NUTRITION MATERNELLE ET INFANTILE BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE DU PAM

Recommandations du Bureau de l'évaluation (juin 2005)	Organe responsable	Suite donnée par la direction et mesures prises ou à prendre (juin 2006)
<p>2.2. Les organisations de développement internationales reconnaissent que la participation de la base doit être renforcée. Les services du siège du PAM pourraient envisager d'entreprendre des projets pilotes dans certains pays au moyen d'un nouveau mécanisme d'affectation de l'aide alimentaire en faveur du développement en demandant aux grandes ONG et aux gouvernements de présenter des propositions au niveau du district sur la base d'une gamme limitée d'options concernant l'utilisation de l'aide alimentaire fournie par le PAM. En outre, des fonds librement utilisables ou des subventions générales pourraient être prévus afin de faire participer les organisations communautaires.</p>	OD	<p>La pratique actuellement observée par le PAM encourage la participation des ONG et des gouvernements. Comme indiqué à la rubrique 2.1, l'accent est mis sur la participation des communautés.</p>
<p>Recommandation 3: le PAM devrait adopter une approche plus stratégique en matière de partenariats dans le cadre des programmes NMI</p>		
<p>3.1. Les services du siège et les bureaux de pays du PAM devraient décider de la manière de renforcer la valeur et l'utilité des partenariats pour les programmes NMI. Au niveau des pays, l'efficacité de ces programmes peut être améliorée grâce à des partenariats avec les ONG et les associations locales mais aussi grâce à la poursuite de la collaboration avec les gouvernements et à la coopération avec les instituts nationaux de nutrition. Les bureaux de pays devraient s'efforcer d'obtenir des fonds de donateurs du pays même pour lancer des activités pilotes afin de démontrer leur utilité et d'engager des recherches opérationnelles en vue d'améliorer les interventions NMI. Le bureau du PAM en Inde devrait partager ses expériences réussies de mobilisation de fonds pour les activités NMI avec les bureaux de pays du PAM intéressés.</p>	<p>Bureaux de pays</p> <p>PDPN/PDPG</p>	<p>Le PAM n'a de cesse d'entretenir et de développer ses partenariats avec les ONG, et leur assure des formations destinées à renforcer leurs capacités. Ainsi, en 2005, le PAM a collaboré avec 2 275 ONG, dont 2 019 travaillaient dans les pays bénéficiaires. Le PAM a mené à bien 81 projets NMI dans 51 pays avec l'aide de 375 ONG — 87 d'envergure internationale et 288 organisations locales. Les partenariats avec les ONG et les organisations à assise communautaire feront partie des nouvelles directives NMI.</p> <p>Le guide publié récemment par le PAM sous le titre <i>Coopérer avec le PAM</i> contribuera à l'amélioration des partenariats avec les ONG à l'échelle locale. La nouvelle subvention consentie par le Ministère britannique du développement international (DFID) pour renforcer les institutions permet d'affecter des sommes substantielles à cette fin. Une stratégie destinée à tirer le meilleur parti des partenariats permettra d'élargir et de renforcer les relations avec les ONG et d'autres alliés.</p> <p>La mise en commun des expériences entre régions et pays sera encouragée par le système de partage de conseils pratiques (<i>PASS-it-on</i>), qui vise essentiellement à aider les bureaux de pays à profiter de l'expérience du PAM pour améliorer les activités en cours et à venir.</p> <p>Les collectes de fonds pour financer des activités pilotes NMI auprès des donateurs des pays mêmes appellent la prudence, puisqu'ils font concurrence à d'autres objectifs stratégiques. Les bureaux de pays sont de plus en plus conscients des possibilités de financement offertes par les organismes internationaux et les ONG dont le mandat englobe la nutrition ou les micronutriments, comme l'IM et l'AMAN.</p>



ANNEXE: RECOMMANDATIONS ET SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION À L'ÉTUDE THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA NUTRITION MATERNELLE ET INFANTILE BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE DU PAM

Recommandations du Bureau de l'évaluation (juin 2005)	Organe responsable	Suite donnée par la direction et mesures prises ou à prendre (juin 2006)
<p>3.2. Il est nécessaire de renforcer la coopération stratégique avec des organisations internationales comme l'UNICEF et la Banque mondiale. En particulier, il est suggéré de mettre au point un modèle de coopération avec la Banque mondiale, qui pourrait englober des activités NMI et des interventions d'alimentation scolaire ou bien toute la gamme d'aide alimentaire destinée aux projets de développement.</p>	PDP	<p>Le PAM a commencé à élaborer avec l'UNICEF, la Banque mondiale et d'autres partenaires l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Une note conceptuelle sur l'Initiative, conçue en 2005 avec l'UNICEF et la Banque mondiale, a été présentée à la deuxième session ordinaire du Conseil en 2005. Depuis, le PAM et l'UNICEF préparent un plan d'action, avec l'aide technique de la Banque mondiale et de spécialistes extérieurs. Des institutions financières internationales, d'autres organismes des Nations unies, des ONG et d'autres donateurs devraient y apporter leur contribution. Le PAM élabore un module minimal, qui réunira produits et services (y compris les micronutriments) nécessaires pour éliminer la dénutrition et mieux permettre aux ménages d'élever des enfants en bonne santé. Les partenariats avec l'UNICEF et d'autres organisations tendraient essentiellement à aider les gouvernements à intégrer les questions relatives à la faim chez les enfants dans leurs programmes, à fournir conseils et assistance techniques et à s'assurer de la disponibilité de ressources suffisantes. En juillet 2005, le PAM a signé avec l'UNICEF un mémorandum d'accord dont le but est de renforcer la collaboration des deux organisations. Le document insiste notamment sur la nécessité de lutter de concert contre la faim chez les enfants.</p> <p>Comme il est indiqué à la rubrique 3.1, le PAM souhaite conclure des partenariats avec des organisations spécialisées (comme l'AMAN ou l'IM), dont certaines appartiennent au secteur privé, afin d'améliorer l'assortiment de ses produits alimentaires et d'appuyer les initiatives locales d'enrichissement des aliments.</p>
<p>Recommandation 4: Le PAM devrait encore renforcer son rôle dans l'organisation de la production locale d'aliments composés enrichis.</p>		
<p>4.1. Afin de contribuer à l'action mondiale contre les carences en micronutriments, le PAM devrait de toute urgence relancer et élargir son rôle dans la production locale d'aliments composés enrichis. Son expérience dans ce domaine devrait être réunie dans une compilation et il faudrait mener des recherches sur les questions liées à la gestion de la chaîne alimentaire afin d'éviter les ruptures dans les filières d'approvisionnement dans certains pays où le PAM a mis en place des unités de production locale.</p>	<p>PDPN OD</p>	<p>Le PAM étudie actuellement sa production d'aliments enrichis, en particulier la composition et les spécifications des micronutriments, pour que les aliments soient plus nourrissants et répondent mieux aux besoins des jeunes enfants. Il explore avec d'autres organismes et instituts de recherche la possibilité de produire et d'utiliser des aliments à des fins nutritionnelles précises.</p> <p>Le PAM travaille davantage sur l'enrichissement des aliments, notamment au travers d'activités pilotes sur le manioc en Haïti et en Zambie, et poursuit ses travaux sur le projet relatif à la gestion de la filière d'approvisionnement.</p>



ANNEXE: RECOMMANDATIONS ET SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION À L'ÉTUDE THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA NUTRITION MATERNELLE ET INFANTILE BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE DU PAM

Recommandations du Bureau de l'évaluation (juin 2005)	Organe responsable	Suite donnée par la direction et mesures prises ou à prendre (juin 2006)
		<p>L'achat d'aliments composés enrichis dans les pays en développement a augmenté, passant de 20 000 tonnes en 2000 à 60 000 tonnes en 2003-2004 et à 115 000 tonnes en 2005. Le PAM appuie la production locale d'aliments composés enrichis si l'entreprise est commercialement viable. Il achète actuellement ces aliments ou des biscuits enrichis à haute teneur énergétique dans plus de 10 pays en développement. Il est d'ailleurs souvent le seul acheteur, de sorte que la viabilité de l'entreprise reste précaire. Les procédures d'achat du PAM prévoient la possibilité de ne pas recourir aux appels d'offre quand il n'existe qu'un seul fournisseur local et que ses coûts sont compétitifs par rapport à ceux des produits importés.</p> <p>Le PAM s'emploie à améliorer la qualité des aliments composés enrichis achetés sur les marchés locaux. Il a élaboré un manuel – intitulé <i>Deux procédures : celle de la bonne pratique de fabrication et celle de l'analyse des risques aux points critiques</i> – à l'usage des producteurs de mélanges maïs-soja en Afrique australe.</p>
Recommandations générales relatives aux programmes NMI		
Recommandation 5: les questions de nutrition devraient être privilégiées dans toute l'Organisation; les interventions NMI devraient être élargies et leur cohérence renforcée.		
<p>5.1. En ce qui concerne le document de politique générale "Vivres pour la nutrition: intégrer la nutrition dans les programmes du PAM" (WFP/EB.A/2004/5-A/1) et la recommandation stratégique No 3 de l'évaluation de la politique visant à favoriser le développement, les services du siège devraient veiller à ce que l'engagement pris par l'Organisation d'intégrer la nutrition dans ses activités soit suivi d'effet en mettant l'accent sur la nutrition lorsqu'ils étudient les projets de programmes de pays et d'IPSR. Ils devraient créer un système permettant de suivre les décisions de programmation –quand, par qui, pour quel résultat- grâce à une remontée régulière de l'information au siège.</p>	<p>PDPN/PDPG</p> <p>OD/ bureaux régionaux</p>	<p>L'approche commune de suivi et d'évaluation (CMEA), qui sera mise en œuvre en 2007, comportera certains indicateurs nutritionnels destinés à assurer la cohérence et la comparabilité des données collectées et présentées dans les rapports.</p> <p>Le système d'approbation des projets vient d'être renforcé: tous les documents soumis aux fins d'approbation par le Conseil font l'objet d'un examen technique avant d'être présentés.</p> <p>Dans les bureaux de pays, des agents de liaison ont pour tâche d'aider à intégrer la nutrition à la programmation.</p>
<p>5.2. Les modalités selon lesquelles les programmes NMI appuyés par le PAM peuvent servir de point d'appui en période de catastrophe devraient être examinées afin de découvrir les possibilités d'élargir les programmes NMI pour qu'ils servent de filet de sécurité alimentaire pendant les crises.</p>	<p>OD/ODAN</p>	<p>Le renforcement et l'élargissement des activités en cours, telles que les programmes NMI, pour répondre aux besoins d'urgence, figure déjà dans le Manuel ESASU (Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence) de juin 2005.</p>



ANNEXE: RECOMMANDATIONS ET SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION À L'ÉTUDE THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA NUTRITION MATERNELLE ET INFANTILE BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE DU PAM

Recommandations du Bureau de l'évaluation (juin 2005)	Organe responsable	Suite donnée par la direction et mesures prises ou à prendre (juin 2006)
5.3. Le siège devrait continuer d'appliquer progressivement la gestion axée sur les résultats, y compris dans le cadre des programmes NMI, afin de planifier les interventions, de fixer les objectifs et de mener les activités de suivi et d'évaluation sur la base de cadres logiques clairs. Pour obtenir davantage de renseignements sur l'efficacité des programmes NMI, le PAM pourrait envisager de faire effectuer des recherches concernant l'impact de ces programmes sur la réduction des déficits alimentaires et les comportements nutritionnels.	PDPN/PDPG	<p>Les nouvelles directives sur la santé et la nutrition maternelles et infantiles faciliteront la conception et l'exécution des projets, en fournissant des indicateurs et des cadres logiques. PDPG appuiera les bureaux de pays et financera des travaux de recherche sur la réduction des déficits alimentaires et les comportements nutritionnels.</p> <p>PDPN et PDPG évalueront l'impact de certains projets NMI au moyen des rapports normalisés sur les projets afin d'évaluer les résultats à moyen terme concernant la priorité stratégique N° 3.</p>
5.4. Les bureaux de pays du PAM qui accordent une place importante aux activités liées à la nutrition dans le cadre du programme de pays doivent se doter de capacités techniques suffisantes dans le domaine de la nutrition et faire appel aux instituts de nutrition du pays même.	Bureaux de pays	<p>Depuis cinq ans, le PAM a formé 1000 personnes, parmi son personnel et celui de ses partenaires, dans divers pays au cours de séances de formation de cinq jours sur l'alimentation et la nutrition. Le PAM et les CDC ont mis au point un module de perfectionnement et un manuel sur les façons de mesurer et d'interpréter la malnutrition et la mortalité. Environ 75 membres du personnel du PAM et des organisations partenaires ont reçu une formation qui leur a appris à concevoir et à conduire une enquête.</p> <p>Plusieurs bureaux de pays participent à des études sur la nutrition aux côtés d'institutions comme les universités.</p>
5.5. En conformité avec la recommandation stratégique 1, les bureaux de pays devraient veiller à ce que l'appui aux programmes NMI corresponde bien aux Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, aux documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté, aux approches par secteur, aux politiques de la nutrition, de l'égalité entre les sexes, et aux autres politiques nationales.	Bureaux de pays	<p>Les bureaux de pays ont entrepris de coordonner leurs efforts avec ceux du gouvernement, d'adhérer au Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement (PNUAD) et aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Un document de politique intitulé "Participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté" sera présenté à la session annuelle du Conseil de 2006, qui traite de la participation accrue du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté et aborde des questions comme les approches sectorielles.</p>
Recommandation 6: le PAM devrait améliorer la qualité de ses programmes NMI.		
6.1. Le PDPN devrait dresser une liste récapitulative des principes de programmation NMI en s'inspirant des principes qui sous-tendent le présent examen thématique et en tenant compte des directives provisoires disponibles sur WFP-Go. Il faudrait veiller à ce que cette liste soit applicable dans le cas des interventions prolongées de secours et peut-être des situations d'urgence. Cette liste pourrait également faciliter la programmation d'autres activités de développement dans le cadre de la politique visant à favoriser le développement.	PDPN/ PDGP	<p>Les directives NMI, qui seront actualisées en 2006, reposeront sur les quatre principes de base de programmation des projets NMI.</p> <p>Le <i>Programme Guidance Manual</i> (Guide d'élaboration des programmes) du PAM a été mis à jour en 2006 pour fournir un meilleur appui aux programmes.</p>



ANNEXE: RECOMMANDATIONS ET SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION À L'ÉTUDE THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA NUTRITION MATERNELLE ET INFANTILE BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE DU PAM

Recommandations du Bureau de l'évaluation (juin 2005)	Organe responsable	Suite donnée par la direction et mesures prises ou à prendre (juin 2006)
6.2. Pour faire en sorte que les bureaux de pays bénéficient d'un soutien technique suffisant dans le domaine de la nutrition, les services du siège devraient envisager d'élaborer un modèle de soutien technique plus large que le système actuel selon lequel les services du siège et les bureaux régionaux ne fournissent d'appui technique aux bureaux de pays que sur leur demande.	PDPN/ bureaux régionaux	Le nouveau service PDPG a été créé pour appuyer les activités de santé et nutrition maternelles et infantiles sur le terrain. PDPN dispense des formations régionales et nationales sur la nutrition (voir la rubrique 5.4), qui couvriront les activités NMI à la fin de 2006.
6.3. Le siège devrait reconsidérer son modèle de budgétisation afin d'augmenter les fonds disponibles pour financer les CAD liés aux activités complémentaires des programmes NMI, parallèlement à l'aide alimentaire. Le lien avec la quantité de produits alimentaires ne devrait plus être aussi strict et les crédits budgétaires devraient être alloués en fonction des résultats attendus, conformément aux règles de gestion axée sur les résultats.	AD/OD	L'examen du cadre des politiques financières étudiera les moyens de mettre en œuvre cette politique et formulera des recommandations visant à répartir les coûts par catégorie et à les inscrire au budget afin d'améliorer l'efficacité de ce type de programme. Le PAM compte travailler avec l'UNICEF et d'autres partenaires en élaborant des programmes communs (voir la rubrique 3.2).
6.4. Le siège devrait faire exécuter des recherches sur certains projets afin de mieux comprendre les résultats à moyen terme et le rapport coût-efficacité des rations alimentaires distribuées, ainsi que des apports complémentaires le cas échéant.	PDPN	Ces recherches pourraient faire partie de l'étude suggérée à la rubrique 5.3. PDPN prépare une proposition de financement pour mener à bien une étude sur la composition des produits alimentaires et leur intérêt en termes de coût-utilité, notamment de nouvelles formules, en vue de l'exécution de divers types de programmes.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
AD	Département de l'administration
AMAN	Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
CMEA	approche commune de suivi et d'évaluation
DFID	Ministère britannique du développement international
DSRP	document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ESASU	Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence
IM	Initiative pour les micronutriments
NMI	nutrition maternelle et infantile
OD	Département des opérations
ODAN	Sous-Division de l'évaluation des besoins d'urgence
ODAV	Sous-Division de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité
ONG	organisation non gouvernementale
PDP	Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes
PDPF	Service de l'alimentation scolaire
PDPG	Service chargé de la problématique hommes-femmes et de la santé et de la nutrition maternelles et infantiles
PDPN	Service de la nutrition
PDPT	Unité des situations d'urgence et de transition
PNUAD	Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement
S&E	suivi et évaluation
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VPE	Vivres au profit de l'éducation
VPF	Vivres au profit de la formation